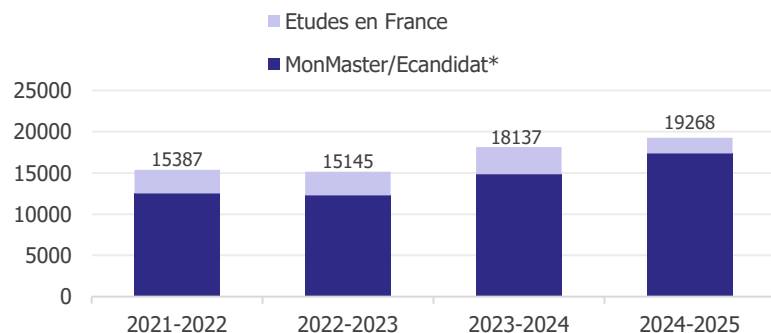


Candidatures et inscriptions en première année de master

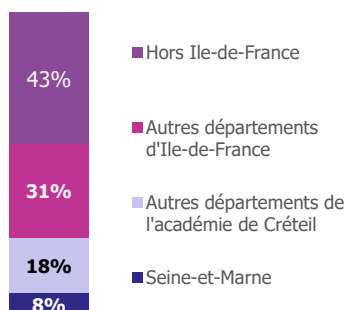
Evolution des candidatures en première année de master à l'Université Gustave Eiffel selon la plateforme de gestion



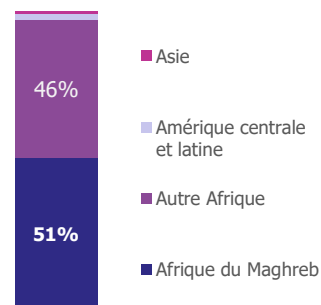
*La plateforme MonMaster a été mise en place pour la rentrée 2023.

Origine géographique des candidats

ayant postulé via MonMaster
(hors issus des licences de l'université Gustave Eiffel)



ayant postulé via Etudes en France



Pour la rentrée 2024-2025, les premières années de master disciplinaires de l'Université Gustave Eiffel ont enregistré plus de 19 200 candidatures. Parmi les postulants, 14 % ont émis plusieurs vœux portant l'effectif total de candidats à environ 16 000. La grande majorité ont postulé via le portail MonMaster, lors de la phase principale de la procédure. En effet, les candidatures à la deuxième session sont minoritaires (7 %). Parmi les candidats passés via MonMaster, non inscrits dans l'établissement l'année précédente, plus de la moitié résident en Ile-de-France mais le plus souvent en dehors de l'académie de Créteil. En outre, un peu plus d'un dixième des candidats ont mobilisé le dispositif Etudes en France, dont la plupart sont originaires du continent africain et majoritairement d'Afrique du Maghreb (51 %).

Le nombre de candidatures poursuit sa tendance à la hausse depuis la mise en place de MonMaster (+ 17 % par rapport à l'année précédente) et ce, dans tous les domaines de formation. Le fait que les étudiants de licence de l'établissement aient plus souvent candidaté en master contribue à l'augmentation. En effet, 60 % des inscrits en licence ont postulé, contre 50 % des étudiants de licence l'année précédente. Toutefois, parmi l'ensemble des candidats en master, ceux issus de l'université sont minoritaires (6 %), la plupart provenant d'un autre établissement. Par ailleurs, comparativement à l'année précédente, les candidatures depuis l'étranger décroissent.

Candidater en première année de master

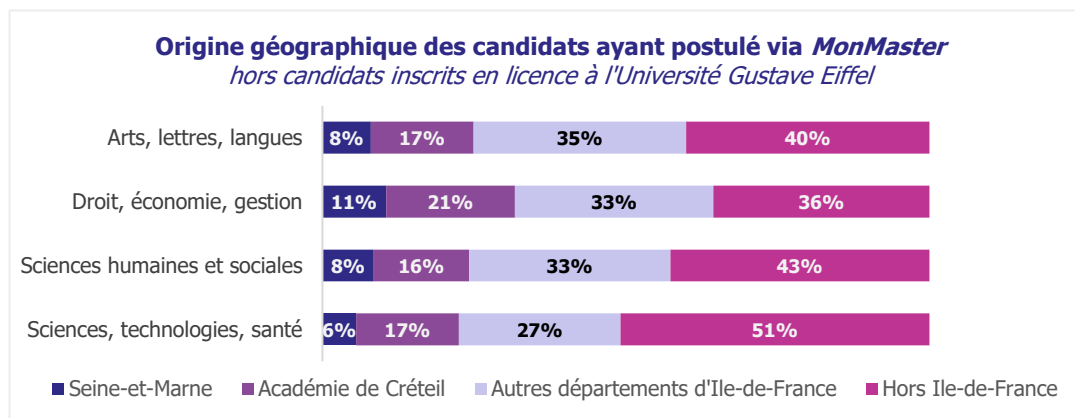
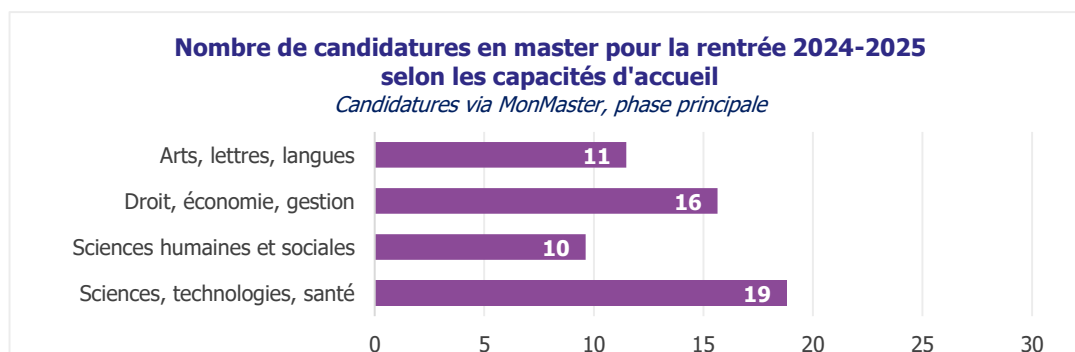
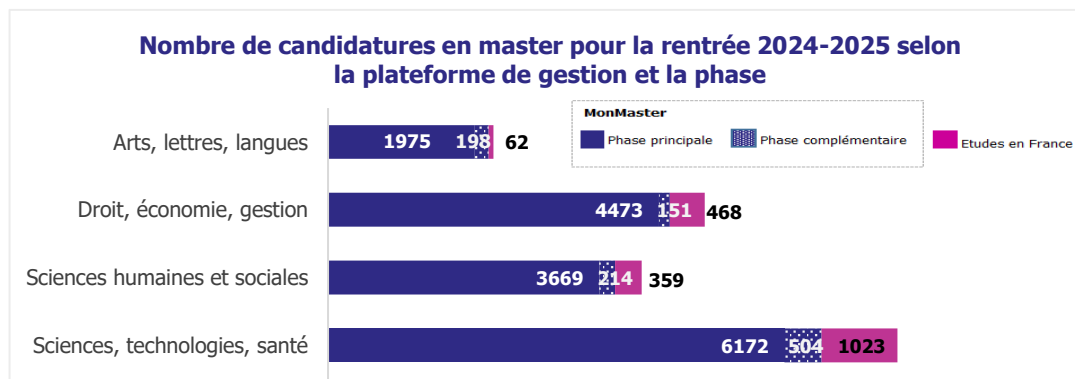
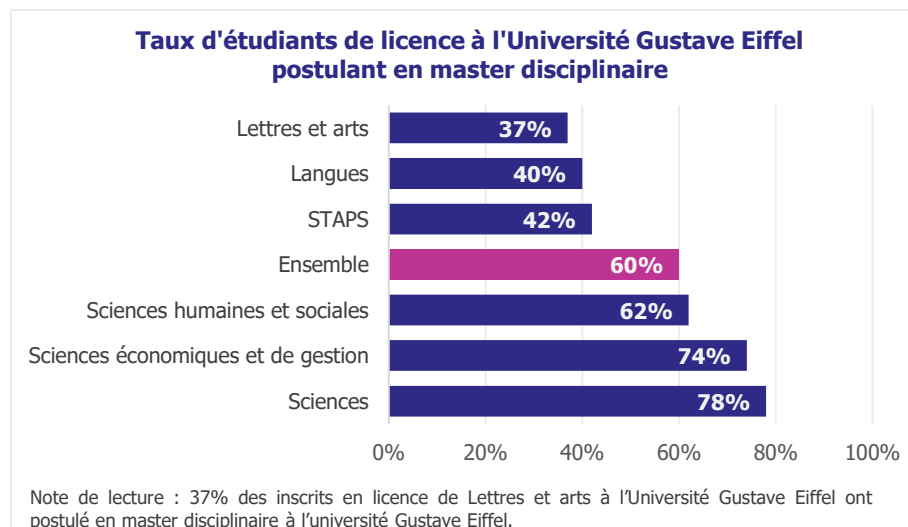
L'affectation en première année de master est gérée par la plateforme *MonMaster* et intègre depuis la session 2024 une phase complémentaire. Les candidats émettent des vœux de formation qui sont ensuite classés par l'établissement. Dans les formations hors alternance, les candidatures sont ordonnées. Les candidats reçoivent des propositions d'admission, qu'ils peuvent accepter ou refuser, et ce, jusqu'à l'atteinte des capacités d'accueil. Dans les formations en alternance, l'admission définitive a lieu sous réserve de validation d'un contrat. Pour leur part, les candidats étrangers hors Union Européenne sont régis par le dispositif *Etudes en France*.

Candidatures en master

Les domaines Sciences, technologies, santé et Droit, économie, gestion sont les plus attractifs en volume de candidatures reçues et nombre de candidatures par place. Parmi les facteurs contributifs réside le fait que dans ces domaines, les inscrits en licence postulent très souvent aux masters de l'établissement.

Toutefois, ces deux domaines sont attractifs à des échelles géographiques différentes : en Droit, économie, gestion, les candidats résident souvent au sein de l'académie, et ce, même parmi les candidats extérieurs à l'université (un tiers contre un quart en moyenne). A contrario, l'aire de recrutement est plus large en Sciences, technologies, santé. En effet, la moitié des candidats via la plateforme *MonMaster* résident en province (contre quatre dixième). De plus, ces formations sont particulièrement attractives auprès des candidats internationaux : plus de la moitié des candidats via Etudes en France ont postulé dans ce domaine.

Les masters relevant des Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales enregistrent moins de candidatures, y compris celles émanant des inscrits en licence de l'université. En effet, dans ces domaines, les diplômés de licence poursuivent moins fréquemment leurs études en masters universitaires et de plus en plus dans des écoles spécialisées privées. De plus, en Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales, la majorité des candidats résident en Ile-de-France.



Définition

Taux d'étudiants de licence postulant en master disciplinaire :

Part des inscrits en licence à l'Université Gustave Eiffel postulant en master disciplinaire à l'Université Gustave Eiffel.

Sélection des candidatures

Parmi les candidatures déposées sur MonMaster lors de la phase principale, un peu plus du quart ont été retenues par l'établissement. Les formations proposées en alternance ont en moyenne sélectionné moins de candidatures que les formations hors alternance (16 % contre 34 %). De plus, que la formation soit ouverte à l'alternance ou non, les candidats inscrits en licence à l'université ont plus de chances de voir leur candidature retenue que les autres candidats (57 % contre 25 %) et ce, dans tous les domaines.

En Droit, économie, gestion, sans doute en raison des volumes reçus, les candidatures sont plus souvent écartées que dans les autres domaines, y compris celles émanant des originaires de l'établissement. A l'inverse, et peut-être en lien avec leur moindre attractivité, les masters relevant des Sciences humaines et sociales et des Arts, lettres, langues ont écarté moins de candidatures en comparaison de l'année précédente. D'ailleurs, pour la campagne 2024, les formations d'Arts, lettres, langues ont moins souvent épuisé les listes d'appels.

Les candidats passant par le dispositif Etudes en France sont peu sélectionnés par l'établissement. En effet, parmi les dossiers ayant reçu un avis favorable du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) chargé d'étudier les dossiers des candidats internationaux, peu de candidatures sont retenues par l'université (8 % d'entre elles).

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)

Le SCAC est un service rattaché au consulat de France. Il est chargé d'étudier les dossiers des étudiants étrangers s'inscrivant via la plateforme *Etudes en France* afin de juger de leur éligibilité à poursuivre des études supérieures en France. A la suite d'un entretien avec les candidats, le SCAC rédige une synthèse sur les motivations des candidats, leurs capacités linguistiques, la qualité de leur parcours scolaire, etc. Puis il émet un avis favorable ou défavorable qui est transmis aux universités, qui s'y réfèrent pour accepter ou écarter les candidatures dans leur établissement.

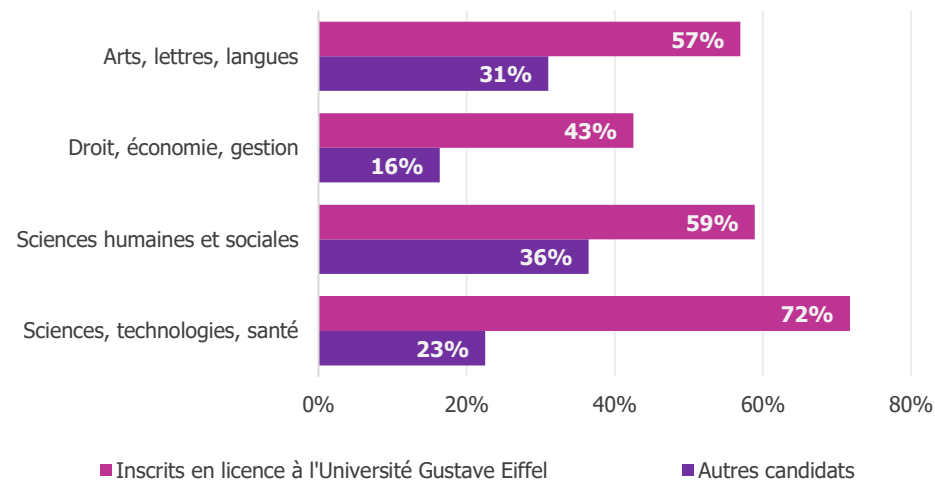
Définition

Taux de candidatures classées :

Part des candidatures classées par les commissions d'examen des candidatures sur MonMaster.

Part des candidatures classées

Candidatures via MonMaster, phase principale



Note de lecture : En Arts, lettres, langues, 57% des candidats issus des licences de l'Université ont vu leur candidatures classées.

Sources et méthodologie

Sources :

- ◆ MonMaster, 2023 et 2024
- ◆ Ecandidat, 2023 et 2024
- ◆ Etudes en France, 2023 et 2024
- ◆ Apogée, 2023-2024 et 2024-2025

Champ :

L'analyse porte sur 19 268 candidatures déposées par 16 017 candidats.

- ◆ Candidatures en première année de master disciplinaire, c'est-à-dire hors master enseignement.
- ◆ Etudiants en formation initiale, y compris en apprentissage.
- ◆ Inscriptions principales
 - 1 226 étudiants inscrits en troisième année de licence en 2023-2024, hors cursus parallèle en formation d'ingénieur
 - 1 091 inscrits en première année de master disciplinaire et en formation initiale en 2024-2025.

Inscrits en première année de master

En 2024-2025, 1 091 étudiants entrent pour la première fois en première année de master disciplinaire à l'Université Gustave Eiffel. Moins de quatre sur dix étaient inscrits dans l'établissement l'année précédente : 34 % en licence générale et 3 % en licence professionnelle ou en BUT.

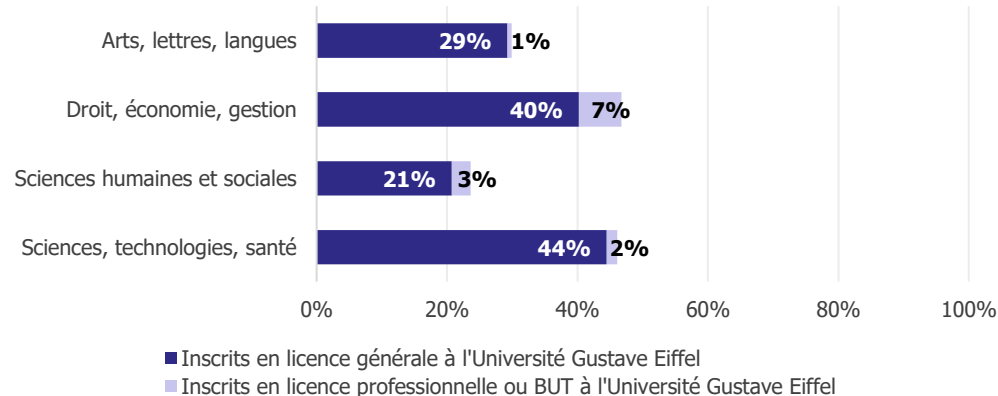
En Droit, économie, gestion et Sciences, technologies, santé, les formations recrutent plus souvent des étudiants originaires de l'établissement. En particulier, les masters du domaine Droit, économie, gestion sont ceux qui accueillent le plus de titulaires d'une licence professionnelle ou d'un BUT. Finalement, ce recrutement endogène est la résultante des choix des candidats et des formations lors des phases de candidature et de sélection : en effet, dans ces domaines très attractifs, les candidats internes postulent très souvent aux masters de l'établissement et ont de surcroît la préférence des commissions d'examen des candidatures.

Lors des phases de sélection, les formations proposées en alternance sur MonMaster n'ont pas ordonné les candidatures (15 formations sur 51), les propositions d'admissions se faisant sous réserve de validation d'un contrat. Dans les autres formations, pour lesquelles les propositions d'admission sont émises selon un rang de classement, la moitié des inscrits avaient été classés en tête de liste. Et c'est particulièrement le cas des inscrits originaires de l'établissement (69 % contre 33 % des autres candidats). En effet, les candidats issus des licences de l'université sont d'une part, les mieux classés lors des phases de sélection et d'autre part, acceptent très souvent la proposition de l'établissement (87 % contre 27 %).

Parmi les inscrits, les candidats ayant postulé via le dispositif Etudes en France sont peu représentés (39 étudiants, soit 4 % des inscrits). En comparaison, les étudiants internationaux résidant déjà sur le sol français (donc passés par MonMaster) sont bien plus nombreux parmi les inscrits de l'université puisqu'ils représentent 15 % des effectifs inscrits en premières années de master.

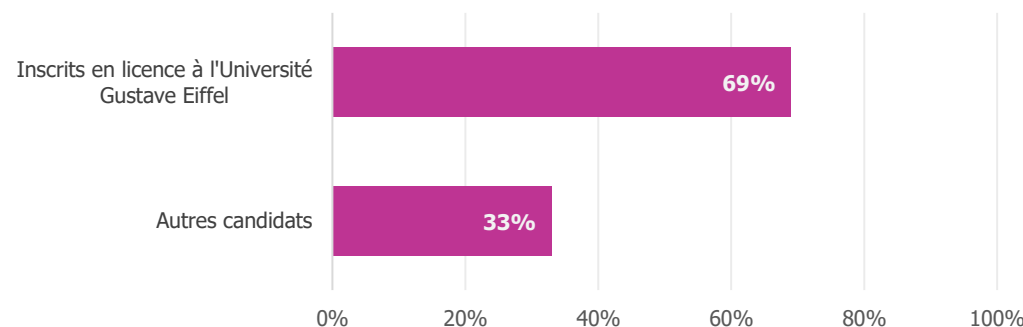
La décision d'inscription incombant en dernière instance aux candidats, des places restent finalement vacantes à l'issue des phases de recrutement. Ainsi, au terme de la session 2024, une formation sur cinq n'est pas remplie au maximum de sa capacité d'accueil. Toutefois, ce chiffre est en recul par rapport à 2023 où un tiers des masters ne faisait pas le plein.

Origine des inscrits en première année de master



Note de lecture : Parmi les inscrits en master Arts, lettres, langues, 29 % étaient inscrits en licence et 1 % en licence professionnelle ou BUT à l'Université Gustave Eiffel l'année précédente.

Part des inscrits classés en tête de liste par l'établissement sur le portail MonMaster *Hors masters proposés en alternance*



Note de lecture : Parmi les inscrits en master issus des licences de l'université, 69 % avaient été classés en tête de liste sur MonMaster contre 33 % des autres candidats.

Définition

Candidats classés en tête de liste :

Candidats dont le rang de classement sur MonMaster est au maximum deux fois égal à la capacité d'accueil de la formation. Par exemple, si une formation de 20 places reçoit 300 candidatures, la tête de liste s'étend du 1^{er} au 40^{ème} classés.